

Dossier

AIDES AUX POSTES DE L'ETAT POUR LES EI.

Une instruction datée du 8 février 2011 vient d'être adressée aux Unités Territoriales de la Direccte par la DGEFP. Nous vous l'adresserons en pièce jointe à ce numéro.

Elle est relative à l'amélioration et la « dynamisation de la gestion des aides aux postes pour les EI et les ETTI ».

Elle prévoit :

- la possibilité pour les Unités Territoriales de conventionner les entreprises d'insertion pour un nombre de poste calculé à la décimale près.
- Un doublement du dispositif d'alerte à la sous-consommation pour chaque établissement, par mail de l'ASP aux UT.
- La diminution du délai de versement des aides aux postes au moment du reconventionnement (L'Urei est particulièrement vigilante sur cet aspect car cette année encore et, malgré nos alertes, certaines UT ne tiendront pas leur engagement d'éviter l'interruption du versement des aides, ce à quoi nous réagissons).
- L'organisation d'une « bourse aux postes » au mois de juin afin de permettre le redéploiement du « non réalisé » au bénéfice des EI ayant besoin de postes supplémentaires. Là encore, nous veillerons à ce que le « non consommé » ou le « sous consommé » reste aux EI... localement puis régionalement.

Nous attirons votre attention sur le point 2 – 2 : une nouvelle modalité de versement des aides aux postes (page 3)

Jusqu'à présent, en cas d'absence de saisie des états mensuels de présence durant plus de 3 mois, les paiements étaient suspendus. **Ce délai est désormais ramené à 1 mois à compter du 01/03/2011.**

Les premières suspensions pourraient intervenir dès le **1^{er} mars 2011** si une EI/ETTI n'a pas saisi l'état mensuel de janvier 2011.

Nous vous invitons donc à saisir vos états en tenant compte de cette modification, afin de ne pas subir de suspension de paiement.

Reconventionnement 2011 :

Notre présence aux 7 premiers CDIAE ayant eu lieu la semaine dernière confirme le principe régional d'un reconventionnement sur la base du réalisé 2010 pour l'ensemble des EI en ce début d'année. Nous vous tiendrons informés de la préparation des « bourses aux postes » qui se mettront en place au mois de juin et de la possibilité de demander des postes supplémentaires à ce moment. Les attributions dépendront certainement de l'état du consommé au 1^{er} semestre.

De même, il semble que le niveau de gestion de cette bourse aux postes soit remonté au niveau régional. Ce serait donc la DIRECCTE qui pourrait réaffecter des postes en cours d'année entre les différents départements d'Ile de France. A suivre donc...

Enveloppe 2011 :

Contrairement à ce qui avait été annoncé sur la « sanctuarisation » des financements dédiés à l'IAE, il se confirme que la région IDF connaîtra

une baisse de l'enveloppe de l'ordre de 3% (5% au niveau national).

Ceci est dommageable pour le développement de nos entreprises et pour l'insertion des publics de plus en plus frappés par la durée du chômage et la précarité que cette situation engendre.

Nos craintes se confirment quant à la capacité de permettre de nouvelles créations. Qu'en sera-t-il du FDI réduit à la fonction de variable d'ajustement, voire menacé de disparition complète à certains endroits ? Les CDIAE devront-ils prioriser leurs interventions et créer ainsi des tensions entre les modèles de l'IAE comme cela semble émerger ?

Nous ne devons pas nous laisser instrumentaliser par des choix qui ne nous appartiennent pas, mais renvoyer les services de l'Etat face à leur défaillance en continuant à défendre nos entreprises et le projet qu'elles portent avec âpreté.

Pôle emploi :

L'accord cadre régional entre la DGEFP, Pôle emploi et les différents réseaux de l'IAE est en cours de signature. Il redéfinit les modalités d'intervention du Pôle emploi en relation avec les SIAE et leurs salariés et prévoit la signature d'une déclinaison au niveau régional.

A ce jour, l'ensemble des documents ne nous est pas encore parvenu. Cependant, la Direccte Ile de France et la Direction régionale de Pôle emploi ont proposé aux réseaux régionaux un calendrier de négociations. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

A Bernard LEGRAND

Avec ton départ, notre réseau vient de prendre un vrai coup sur la tête. Fondateur de l'Etrier, je t'ai toujours connu avec ton vélo, ton sac à dos, ton bonnet quand il faisait froid. Tu faisais partie des figures du réseau, celles qui donnent envie de se battre pour nos utopies, nos espoirs, nos projets. Tes prises de paroles, ton témoignage, tes coups de gueule étaient toujours pour mettre en avant ces jeunes ... tes jeunes qui comptaient tellement pour toi. Tu comptais beaucoup pour nous aussi. Alors, merci Bernard et surtout bonne route vers ta nouvelle vie. Adieu.

Brigitte OGEE, Présidente.

Bernard Legrand, Président fondateur de l'Etrier nous a quitté brusquement le 1er février dernier, provoquant stupeur et peine pour celles et ceux qui l'ont connu et côtoyé. Bernard était un fidèle de l'Urei. Défenseur sans relâche des plus exclus de Gennevilliers et ses quartiers, pour lesquels il avait créé l'Etrier en février 1984. Il était toujours prêt à s'insurger contre les injustices, les remises en cause de l'outil d'insertion que constitue l'EI, voire des provocations comme lors des 25 ans de l'Urei en juin dernier. Ses « Ah non, je ne suis pas d'accord, je ne peux pas accepter cela, je ne peux pas vous laisser dire ça » résonnent encore de sa voix grave. Cette capacité d'indignation dont on parle beaucoup aujourd'hui, il était né avec. Bernard : c'est 36 ans d'attention vigilante aux hommes et femmes « permanents et passagers » qui vont construire l'Etrier. Il leur disait que c'était « leur » entreprise, pas la sienne. L'un des salariés de l'Etrier, Mathieu, dit : « Il voulait nouer des relations de confiance avec les encadrants, d'où une évolution vers une participation des encadrants au CA, avec certaines années, le droit de vote, même sur les augmentations... » Un bel exemple de participation collective. Toute une histoire qui continue ! Bernard est mort sur son vélo, tel que nous l'avons connu. Longue vie à l'Etrier et merci à toi Bernard. *L'Urei.*

Formation

Prochaines formations dédiées aux encadrants techniques :

Encadrant technique 1er niveau : Cette formation de 5 jours se déroule en 2 sessions (3 jours + 2 jours). Prochaines dates : **12/13/14 avril 2011 et 3 et 4 mai 2011.**

NOUVEAU !!

Formation « **Management d'équipe** » à destination des encadrants techniques. Hier obligation de moyens, aujourd'hui obligation de résultats : les exigences et attentes des partenaires institutionnels et financiers évoluent.

Dans ce contexte, afin de satisfaire la demande, les EI sont amenées à construire des processus transverses : leur encadrement, aux compétences pour l'essentiel techniques, se voit confier des tâches managériales...

Cette formation s'adresse en priorité aux encadrants techniques qui ont assisté à la formation ET 1). Elle se déroulera sur 3 jours consécutifs les : **22, 23 et 24 mars 2011.**

En bref

- L'Urei procède actuellement à la mise à jour des « **référentiels d'activités** », en ligne sur le site à la rubrique « Documents ». Leur consultation par les donneurs d'ordres et les directions des achats permet d'avoir accès aux informations pertinentes quant à la nature des activités de chaque entreprise ainsi qu'à sa capacité d'intervention. Nous comptons sur vous pour relayer à l'Urei les informations qui vous concernent.
- Qu'on se le dise !!! **L'annuaire des entreprises d'insertion d'Île de France** est enfin à jour sur notre site ; vous y trouverez également une cartographie, actualisée par département. L'annuaire est un outil largement consulté (3500 connexions mensuelles), signalez-nous les changements à y apporter.

Un point sur :

ETUDE SUR LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES D'INSERTION :

En accord avec le CNEI, l'ESSEC va mener à partir de mars 2011 une enquête nationale auprès des entreprises d'insertion adhérentes au réseau.

Cette enquête portera à la fois sur la conciliation entre logique sociale et économique, sur son impact sur l'organisation de l'entreprise et la prise de décision à l'interne. Statut juridique, composition de l'actionnariat ou du conseil d'administration, parcours des dirigeants et des permanents, utilisation des résultats financiers, feront l'objet, entre autres, d'entretiens téléphoniques (durée une demi-heure maximum, les échanges seront rendus anonymes) réalisés par les étudiants de l'ESSEC sous la direction d'Anne-Claire Pache. Il est annoncé que les résultats seront communiqués prioritairement aux EI, puis l'étude sera restituée au cours de la prochaine « Université d'Automne 2011 » du CNEI.

EXPERIMENTATION :

« VERS L'INTEGRATION EN ENTREPRISE »

L'Urei participera, le **8 mars** prochain après-midi, à la rencontre régionale visant à présenter le bilan de l'expérimentation « Vers l'intégration en Entreprise » lancée en partenariat avec la FNARS et l'UNEP (Union Nationale des entreprises du Paysage) et dans lequel des entreprises d'insertion se sont impliquées pour faciliter le placement de leurs salariés en immersion, puis en emploi dans des entreprises du secteur du paysage.

Nous tenons le programme de cette demi-journée, ainsi que le bulletin d'inscription à la disposition des personnes qui souhaiteraient y assister.

ADHEREZ A L'UREI

Ce sont la mutualisation et l'union qui permettront de reconnaître la place et le rôle des entreprises d'insertion.

En 2010, l'UREI Ile de France a poursuivi son action fédérative et œuvré sur un certain nombre de chantiers nouveaux :

- CONSEIL REGIONAL : négociation de modalités d'intervention spécifiques aux EI dans le cadre du dispositif « emploi tremplin insertion ».
- 25 ANS DE L'UREI : organisation d'un événement destiné à marquer cet anniversaire au travers d'un séminaire sur le thème du « dialogue social » dans les EI ayant réuni 120 personnes, suivi d'une soirée festive.
- COLLABORATION AVEC LE RESEAU NATIONAL (CNEI) : Le travail en réseau avec la fédération nationale s'est amplifié par notre participation active à différents groupes de travail : clauses d'insertion, outils économiques et financiers, filière ETTI, passage du label « Qualirei » à une démarche de certification « AFAQ/EI-EITT » déléguée par l'AFNOR.
- L'initiation d'échanges et de débats avec les adhérents sur nos entreprises, nos missions et nos positionnements lors de l'Assemblée Générale et lors des Rencontres de l'Urei.
- Le renforcement de la formation continue avec l'ingénierie et la délivrance pour la première fois en Ile de France d'une formation « encadrants techniques » adaptée à l'ensemble des permanents d'une entreprise d'insertion ainsi que l'amorce d'un travail en vue de proposer des modules et contenus adaptés aux besoins des CIP et dirigeants d'EI/EITT de la région.

Nous sommes là :

- Une présence permanente et fiable de l'UREI sur votre territoire (participation à plus de 40 CDIAE dans l'ensemble des 8 départements de la région).
- Une présence plus importante des permanents de l'Urei auprès des adhérents du réseau (près de 40 entreprises visitées).
- Un réseau des EI/EITT de la région remobilisé : 10 nouvelles entreprises ont rejoint notre réseau.
- Le site de l'UREI : premier site Insertion d'Ile de France en nombre de consultations !

Nous agissons :

- L'accompagnement au développement des entreprises : soutien au montage de dossiers spécifiques, appui à la recherche de financements, soutien à la structuration des entreprises (comptabilité analytique, tableaux de bord...).
- Représentation du réseau auprès des pouvoirs publics locaux, des instances institutionnelles et des partenaires économiques et sociaux.
- Valorisation de l'action des entreprises d'insertion auprès des milieux économiques « traditionnels » et ouverture à d'autres acteurs de l'économie concernés par la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Professionnalisation des permanents des entreprises d'insertion (encadrants, chargés d'accompagnement).
- Négociation de partenariats bénéficiant directement aux salariés en insertion : (mutuelle santé, 1% logement, micro crédit personnel, formations « savoirs de base »...).
- Accompagnement dans la démarche de certification « AFAQ/entreprise d'insertion par la production ou le travail temporaire ».
- Animation de l'Observatoire Régional des entreprises d'insertion de l'Ile de France.
- Partenariat avec des universités et des organismes de formation continue en Ile de France en vue d'informer, de former, d'améliorer connaissances et pratiques du secteur.

PARCE QUE L'UREI, C'EST VOUS !

Réservez cette date

la prochaine **Assemblée Générale Ordinaire de l'Urei** aura lieu le **jeudi 28 avril à 9h30** et sera l'occasion de poursuivre l'échange amorcé avec les adhérents le 15 décembre dernier sur la redéfinition des missions de l'Urei en lien avec le contexte évolutif dans lequel se situent les entreprises du réseau.

Les nouvelles EI/EITT en Ile de France

Bienvenue à :

- ♦ **Les Racines de Genouilly (77)** : EI conventionnée le 14/10/2010 - Espaces verts (pépinière).
- ♦ **E.S.I.S. Evolution (78)** : EI conventionnée le 17/12/2010 - espaces verts, second œuvre bâtiment et nettoyage.
- ♦ **Energie Qualité Service (95)** : EI conventionnée le 20/12/2010 - Electricité.
- ♦ **COLDISK (93)** : EI conventionnée le 08/02/2011 - Collecte, recyclage CD/DVD et fabrication d'éco-produits.
- ♦ **Envie 2E Sarcelles (95)** : EI conventionnée le 09/02/2011 - Collecte, tri, dépollution DEEE.
- ♦ **GLTT 95 Ser'Ins (95)** : ETTI conventionnée le 09/02/2011.

Focus

UN NOUVEAU GUIDE DE LA CREATION D'ENTREPRISE D'INSERTION : Après un an et demi de travail d'orfèvre de l'équipe de l'Urei, le nouveau guide « **Créer une entreprise d'insertion : de l'idée au conventionnement...** » a vu le jour en ce début d'année 2011. Nous l'avons conçu comme un véritable outil de travail destiné à la fois à faciliter la création et également le développement d'une entreprise d'insertion. Disponible à la vente, cf. bon de commande sur le site de l'Urei www.urei-idf.org.

agenda

CDIAE :

Paris : 10/03 -
Seine et Marne : 28/04
Yvelines : 08/04
Essonne : 10/03
Hauts de Seine : 10/03
Seine Saint-Denis : 22/03
Val d'Oise : 23/03

UREI Ile de France :

Rencontre de l'Urei :

07/03 : Certification AFNOR de la qualité des pratiques sociales en EI et ETTI.

Réunions d'information :

(Ces réunions destinées aux porteurs de projets se tiennent dans nos locaux de 14h30 à 17h. Bulletin d'inscription sur notre site) :

- ◆ Générale : 24/03 - 21/04 - 19/05 - 23/06.
- ◆ Financière / Economique : 31/03 - 16/06.

Nous y étions, nous y avons participé

Salon des Entrepreneurs, les 2 et 3 février derniers : à l'invitation de l'Avise, l'ensemble de l'équipe de l'Urei (salariés et bénévoles) s'est mobilisée pour rencontrer des futurs créateurs porteurs de projets pour les renseigner.

Au cours d'échanges enrichissants, nous avons pu leur proposer une première analyse de leur projet et les avons orientés vers notre processus d'accompagnement interne.

Appel à projet E.S.S. : comme ce fut déjà le cas en 2010 la Ville de Paris a lancé un appel à projet pour lequel les structures, et plus particulièrement les EI/ ETTI sont appelées à présenter un projet innovant et en lien avec l'insertion d'un public prioritaire. A la clé, un financement leur est proposé ainsi qu'un soutien à la recherche de locaux... Cette année, 4 projets émanant d'EI existantes ou en création ont été :

- Location de salle pour événementiel (Palais de la Femme/Armée du Salut)
- Création et installation de distributeurs de chocolat en entreprise (Choc'Ethic)
- Projet lié à la lutte contre la fracture numérique (Réseau 19).
- Création d'une centrale d'achat de produits biologiques pour les collectivités (BRC).

Membre du jury, l'Urei est sollicitée pour suivre et accompagner le développement de ces créations. Félicitations à chacun d'eux pour cette étape réussie.

Nous y serons, vous y participerez avec nous

A l'occasion de la **journée internationale des femmes du 8 mars**, l'Urei interviendra lors de la table ronde organisée à la **Mairie du 18^e** par la Ville de Paris sur le thème « ESS et emploi des femmes ». Geneviève Saint Léger, dirigeante de l'EI « Les Délices d'Alice » fera part de son expérience et représentera les 55 femmes, dirigeantes d'EI/ETTI d'Ile de France.

L'UREI a choisi de participer à la **journée de l'entrepreneuriat le 5 mai prochain au Palais des sports de Créteil** en prenant un stand afin de représenter les entreprises d'insertion du Val de Marne et de la Région et de promouvoir le modèle auprès d'un large public.

Salon des Achats : pour la première fois, l'Urei prend l'initiative de participer au Salon des Achats qui se déroulera les **18 et 19 mai prochains au CNIT de la Défense**. Nous serons parmi les 150 exposants et les 10 000 visiteurs attendus parmi lesquels les directeurs des achats, responsables de Services Généraux, dirigeants de PME-PMI. Ce salon constitue un lieu de rencontres entre acheteurs et fournisseurs. Pour ce qui concerne les entreprises d'insertion de la fédération d'Ile de France le défi est de gagner en visibilité grâce à une multiplication de contacts en ciblant de nouveaux référencements. Ceci est un véritable enjeu en termes de retombées économiques qui nécessite une réelle mobilisation de chaque EI tant au point de vue de l'organisation d'une communication pertinente que d'une présence sur le stand.

A cet effet, il est nécessaire de prévoir un plan de prospection des interlocuteurs présents. Afin de conforter notre présence, un atelier-expert permettra de présenter les activités commerciales des entreprises de la fédération. En bref, une opération business à ne pas rater !!!

Urei Info

Directrice de la publication :
Brigitte Ogée

Ont participé à ce numéro :
Sonia Bitton, Catherine Boutillier, Bruno Garcia, Brigitte Ogée.

UREI Ile de France
12 rue de la Lune - 75002 Paris
Tél : 01 42 36 02 35
www.urei-idf.org - contact@urei-idf.org



Île de France

MAIRIE DE PARIS

